

Le français et l’Afrique Subsaharienne. Deuxième partie : *L’usage du français en Afrique Noire*

Teodora NOJEA

teeal1@yahoo.com

Université d’Oradea (Roumanie)

Abstract: In this second part of the article, we aim to convey an overview of French language’s use in Sub-Saharan Africa, focusing on its complex statute as well as on the changes that it faces as a result of its interaction with the multitude of local languages.

Keywords: *Sub-Saharan Africa, official language, multilingualism, diglossia.*

Le français est arrivé en Afrique à travers les colonisateurs belges et français¹ et s’est imposé comme langue de l’éducation et du pouvoir dont la connaissance permettait aux Africains d’accéder à des couches sociales plus élevées. Même aujourd’hui, à l’époque postcoloniale, les langues européennes sont favorisées et survalorisées.

Le trait commun du français en Afrique subsaharienne est donné par l’influence des nombreuses langues locales qui se manifestent à tous les niveaux : phonétique, lexical, morphosyntaxique ou sémantique. C’est ce qui donne à cette variété du français un aspect pittoresque, et fait impossible de

¹ Depuis les XVII^e et XVIII^e siècles, la colonisation de l’Afrique par les pouvoirs européens s’accroît au XIX^e siècle. La Conférence de Berlin de 1885, établit les règles de cette colonisation et marque le début d’un « développement fulgurant » : en 1914, presque la toute l’Afrique est dominée par l’Europe (la France, l’Allemagne, la Belgique, la Grande- Bretagne, le Portugal, l’Espagne, l’Italie). Voir aussi https://www.herodote.net/XIXe_siecle-synthese-44.php (12.02.2017).

parler d’un français unique mais de plusieurs variétés du français qui émergent avec ses locuteurs des langues africaines².

Le statut complexe du français dans les pays de l’Afrique subsaharienne : langue officielle, langue d’enseignement, langue internationale

Le français est parlé par environ 220 millions de personnes sur les cinq continents dont 96,2 millions sont Africains, donc l’Afrique est le continent le plus francophone de la planète. Les pères fondateurs de la Francophonie ne sont pas nés en France, mais en grande partie, ils proviennent des pays africains : Léopold Sédar Senghor (Sénégal), Habib Bourguiba (Tunisie), Hamani Diori (Niger) et Norodom Sihanouk (Cambodge).

Le français de l’Afrique noire n’a jamais cessé de faire, au cours des décennies, l’objet de multiples préoccupations. La décolonisation a eu comme résultat la promotion du français comme langue officielle par beaucoup d’États africains³, celui-ci devenant une langue « incontournable » dans les pays francophones où l’on assiste à l’élaboration des « africanismes ».

Les africanismes correspondent aux régionalismes utilisés en français dans les pays africains francophones. Les anciennes colonies françaises ont développé des termes spécifiques parmi lesquels certains désignent des réalités régionales ou correspondent à des formations populaires.

En Afrique subsaharienne la langue française commence à être utilisée à partir de 1638, quand les historiens mentionnent la fondation de Saint-Louis au Sénégal suivi par l’occupation de l’île Gorée en 1677.

Pour donner une image sur le territoire annexé par la France, il faut préciser que la situation de l’Empire colonial dans l’Afrique était la suivante :

« (...) en Afrique- Occidentale française (...) huit colonies : le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée française, la Cote d’Ivoire, le Soudan, le Dahomey, le Niger et la Haute- Volta, ainsi qu’un territoire sous mandat, le Togo ; en Afrique-Equatoriale française (...) : quatre colonies : le Gabon, le Moyen Congo, l’Oubangui-Chari, le Tchad, ainsi qu’un territoire sous mandat, le Cameroun ; la Côte française des Somalis ; Madagascar ; les Comores ; la Réunion ; les îles du sud de l’océan Indien » (Hervé Abalain, 2007 : 87-88).

Aujourd’hui l’Afrique d’expression française inclut dix-sept pays dont les territoires occupent une zone qui s’étend des côtes occidentales du continent à la région des Grands Lacs et qui sont le Bénin, le Burkina-Faso, le Burundi, le

² Voir aussi *Langue française*, n°104, 1994 , Le français en Afrique noire, fait d’appropriation, sous la direction de Carole de Féral et Francis-Marie Gandon, ou on peut consulter les articles: *Pratique du français en Afrique noire francophone*, G. Manessy, pp. 11-19, *Le français en Afrique noire, faits d’appropriation* , C. De Féral, pp. 3-5 et *L’appropriation du français en Afrique noire: une dynamique discursive* , P. Wald, pp. 115-124.

³ Selon le *Dictionnaire Biographique des Chrétiens d’Afrique*, le français est langue officielle (soit seule, soit à côté d’autre langue africaine) en 25 pays africains. D’autres sources parlent de moins pays.

Cameroun, le Congo, la Côte d’Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Centrafricaine, le Rwanda , le Sénégal, le Tchad, le Togo et le Zaïre⁴.

Malgré la nature complexe du statut du français dans cette partie de l’Afrique, il est incontestable que tous ces pays ont en commun le fait que le français remplit des fonctions de langue officielle, de langue d’enseignement et de langue internationale. Il s’agit d’un héritage linguistique direct de la colonisation ; il est remarquable que cet héritage du français a bien survécu en Afrique noire malgré la destitution de l’élément colonial qui l’a vu naître⁵.

La distinction qu’on peut faire entre le français européen et américain d’une part et le français africain de l’autre, consiste dans le trait maternel qui est rare en Afrique.

Selon les estimations de 1997-1998 presque 39,5 millions de la population de l’Afrique subsaharienne est francophone⁶ (Hervé Abalain, 2007 : 98) les trois plus grands ensembles classifiés sur ce critère étant la Côte d’Ivoire, le Cameroun et la République démocratique du Congo. Par rapport à la population francophone mondiale, selon les dates officielles de 2010, 46,3 % des francophones sont des Africains, un peu plus nombreux que les Européens (44 %).

Et pourtant, dans son article « Quelques réflexions sur la francophonie en Afrique noire », Mineke Schipper-de Leeuw cite un autre article « Enseignement et avenir de la langue française en Afrique noire », où l’auteur, Dannaud donne quelques dates qui ne sont pas très positives pour la langue française : dix pourcents des Africains comprennent le français, un à deux pourcents parlent couramment le français, un à deux pour mille pensent en français, fait qui n’est pas facile à contrôler.

Le français de l’Afrique noire : un français créole ?

Aujourd’hui, lorsqu’on parle de cette partie de l’Afrique, l’Afrique subsaharienne, et du français employé sur ce territoire on dit que cette langue « oscille d’une langue pure jusqu’aux variétés populaires » ayant des traits qui

⁴ Parmi ces états, il y a ceux qui sont linguistiquement homogènes comme le Rwanda et le Burundi où la langue dominante est la langue maternelle malgré le fait que le français soit la langue de l’administration. Il y a les Etats qui sont linguistiquement hétérogènes, mais possédant une langue dominante, soit démographiquement, soit sociologiquement, comme le Sénégal où le wolof est la langue dominante, la Mauritanie avec l’arabe, le Mali avec le malinké-bambara, le Niger avec le haoussa, le Gabon avec le fang. Enfin, il y a les Etats linguistiquement hétérogènes sans langue dominante au niveau national comme la Guinée, le Cameroun, la Côte d’Ivoire, le Burkina Faso, le Togo, le Benin, le Tchad, le Congo et le Zaïre, cf. Moustapha Fall, *Le français d’Afrique noire: problématique d’un « héritage linguistique* (http://xalimasn.com/le-francais-d%E2%80%99afrique-noire-problematique-d%E2%80%99un-%C2%AB-heritage-linguistique-%C2%BB-par-moustapha-fall/#_ftn1, 21.02.2017).

⁵ Moustapha Fall, *Le français d’Afrique noire: problématique d’un « héritage linguistique* (http://xalimasn.com/le-francais-d%E2%80%99afrique-noire-problematique-d%E2%80%99un-%C2%AB-heritage-linguistique-%C2%BB-par-moustapha-fall/#_ftn1, 21.02.2017).

⁶ L’Afrique subsaharienne comptait en 1998 15.292,500 francophones réels et 24.120.000 francophones occasionnels, cf. Hervé Abalain, *Le français et les langues historiques de la France*, p. 98.

se modifient d’un pays à l’autre. Le français de l’Afrique noire est décrit souvent comme un français créole ou comme un français qui s’écarte de la norme métropolitaine⁷ (Gabriel Manessy, 1994 : 29).

Les partisans de l’idée d’un français créole ont identifié des traits caractéristiques de la créolisation telles que :

- la suppression des articles :

Exemple:

Le professeur veut voir maison de Moussa Yaya.

Mairamou prend avion demain matin pour aller à Maroua.

Depuis que mon frère est gendarme, il a pris femme chez lui.⁸

- la confusion fréquente des niveaux de la langue : usage des mots nobles à côté des mots vulgaires

- les accords défectueux :

Exemple:

Tous ces prostituées n’ont pas peur des maladies ; ils ne craignent pas le sida.

- la syntaxe simplifiée : emploi de propositions coordonnées au lieu de subordonnées

- les erreurs de genres pour les noms :

Exemple :

le remède, la commerce, un bête, un mannequin

- le lexique marqué par des faits historiques :

Exemple :

dame- femme blanche, père- missionnaire, rival- beau-frère

- le changement de la valence des verbes

- la non reprise du pronom sujet dans une structure avec deux verbes coordonnées.

En plus, on a identifié quelques caractéristiques de ce type du français au niveau morphosyntaxique, comme :

- la variabilité
- le multilinguisme ou l’alternance codique
- la tropicalisation
- la négrofication

⁷ Le résultat de la cohabitation entre le français et les langues locales est accentué par Manessy qui, en parlant de français en Zaïre (la région qui, à présent, est la République démocratique du Congo), conclut que: « [...] le français surtout oral, est tellement mêlé aux parlers autochtones qu’on a parfois peine à déterminer si on a affaire à une langue locale bigarrée de vocabulaire français ou à du français bigarré de vocable locaux», cf. Gabriel Manessy, *Le français en Afrique Noire, Mythe, Stratégies, Pratiques*, L’Harmattan, Paris, 1994, p. 29.

⁸ Chez Edmond Biloa, *La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun* (<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/bilola.html>), 23. 02. 2017).

- la surcharge de la culture négro-africaine ambiante
- la fonctionnalisation
- l’hypertrophie
- la porosité aux langues du substrat
- la stabilisation d’une norme endogène qui tente à assurer le primat du français mesolectal.

Hervé Abalain parle de mots qui ont reçu un sens particulier. Ainsi dans la République démocratique du Congo **gros mot** signifie **mot savant**, **premier bureau-épouse légitime**, **deuxième bureau-maîtresse**. Au Cameroun **berceuse** se traduit par **bonne d’enfant**, **église** par **filles libres qui acceptent tout le monde**, tandis qu’**un refrain oublié** en Centrafrique signifie **femme délaissée**.

En plus, le linguiste Vincent Yves Mudimbé parle de cette langue comme ayant une « [...] prononciation approximative, syntaxe réprimée, vocabulaire boursoufflé ou supplicié, intonation, rythme et accent englués à l’écoulement de la langue originelle du locuteur africain ; en tout cas des africanismes phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux » (Gabriel Manessy, 1978 : 95).

En ce qui concerne la norme africaine de la langue française, Béatrice Akissi Boutin et Françoise Gadet qui analysent justement ce problème dans leur article « Comment ce que montrent les français d’Afrique s’inscrit/ ne s’inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone », considèrent que celle-ci est plutôt une illusion, pour des raisons socioculturelles et linguistiques.

« Il n’y a ni ensemble culturel de l’espace occupé par la langue française, ni représentation unitaire d’une « Afrique francophone ». Par ailleurs, la conscience aigüe de la norme qui accompagne souvent le français se mêle, à l’issue de la colonisation, à des relations ambiguës avec cette langue : des sentiments d’aliénation, de dépossession identitaire et culturelle coexistent avec la perception d’un défi à relever par la maîtrise du français standard. En conséquence, pour chaque pays, si le concept de « norme endogène » est plus ou moins admis pour les français ordinaires, il est loin de rencontrer une volonté de légitimation officielle » (Béatrice Akissi Boutin, Françoise Gadet, 2012 : 121).

« Petit français » et français en situation de diglossie

Le français est le plus souvent la seule langue officielle, langue de l’administration, langue de culture et de l’enseignement, étant plus parlé par les hommes que par les femmes. La migration de la population appartenant à l’Afrique subsaharienne en France fait encore plus nécessaire la connaissance de cette langue.

Le trait commun du français d’Afrique subsaharienne est l’influence exercée par les nombreuses langues locales⁹, une influence forte qui se manifeste à tous les niveaux, surtout en ce qui concerne le lexique et la grammaire.

⁹ La mosaïque linguistique de l’Afrique est impressionnante, car le continent, compte un peu plus de 2000 langues différentes. Selon l’Ethnologue, il s’agit de 2144 langues pour toute l’Afrique (l’Afrique du Nord et l’Afrique Subsaharienne).

Par conséquent, le français de l’Afrique noire a un aspect vraiment pittoresque et très coloré. Il est impossible de parler d’un français unique mais de diverses formes qui émergent avec les locuteurs des langues africaines et c’est ainsi qu’on a dans un même pays plusieurs formes concurrentes.

Les chercheurs sont en général unanimes à admettre deux variétés du français africain postcolonial, utilisées en Afrique noire :

1. une variété utilisée par une catégorie formée de gens illettrés qui n’entrent pas en contact permanent avec la communauté française. Dans ce cas il y a des confusions des codes linguistiques entre la langue maternelle et le français, des tendances à ne pas respecter la syntaxe et la phonologie. Cette variété du français parlé par les africains illettrés est connue comme le « petit français ».

Exemple :

Il est venu chercher mon frère ce qui lui fait énerver qu’il ne doit pas m’écrire un mot.

2. une seconde variété est parlée par les Africains éduqués, instruits. Dans ce cas il se produit un mélange entre le français et la langue maternelle du locuteur, phénomène appelé par les linguistes *diglossie* ou *codeswitching*¹⁰.

D’ailleurs, après l’indépendance des pays africains, parler le français comme un natif n’est plus l’idéal des locuteurs de l’Afrique subsaharienne. On assiste donc à une dialectisation du français, ou même à un refus de parler la langue du colonisateur¹¹.

Les entorses faites à la langue – et volontairement – sont considérées par leurs propres auteurs comme une manière de manifester leur révolte vis-à-vis d’un ordre social qu’ils désapprouvent [...]. Il y a un refus de se conformer à la règle, qui chez les jeunes, par exemple, se manifeste par une attention particulière pour les matières scientifiques et un délaissement accru des matières dites littéraires, précise Paul Zang (1998 : 5). Il y a aussi un bon nombre

¹⁰ « (...) ce français parlé par cette élite africaine entre eux est, pour la plupart du temps, ressemble à celui qu’on parle dans la métropole et qui est connu sous le nom de «langue de dimanche». Comme la métropole, l’élite africaine aussi parle un français qu’on pourrait qualifier de «langue de dimanche» en ce sens que ce français peut être très régional. (...) parmi ces élites africaines aussi, il y a ceux qui veulent toujours parler le français correctement à tous les niveaux dans tous les endroits. C’est ainsi que, durant toute l’histoire coloniale de l’Afrique, il y avait des tentatives et des initiatives de faire parler au « négro » un français qui respecte les règles de la métropole partout et à tous les niveaux du discours oral, cf. Moustapha Fall, *Le français d’Afrique noire: problématique d’un héritage linguistique*, (http://xalimasn.com/le-francais-d%E2%80%99afrique-noire-problematique-d%E2%80%99un-%C2%AB-heritage-linguistique-%C2%BB-par-moustapha-fall/#_ftn1, 27.02.2017).

¹¹ « Madame, je parle français comme un Camerounais, aurait dit un étudiant à son enseignante », selon Paul Zang. « ...Tu parles français mais tu peux mettre du Wolof. Devant un Français, ça me plairait beaucoup de parler comme ça pour lui montrer que vous nous avez donné le français, mais nous ne sommes pas obligés de l’utiliser comme vous le voulez, cf. Leigh Swigart, «Two codes or one? The insiders’ view and the description of code switching in Dakar », in *The Journal of Multilingual and Multicultural Development* 13 (1992), p. 190.

d’écrivains africains qui refusent d’écrire en français ou, s’ils le font, l’acte a lieu à contre cœur.

Depuis quelque temps, on assiste à une transformation des relations entre l’Afrique et l’ancien pays colonisateur qui résulte des relations entre les deux parties, parfois « de la crise économique internationale, des mutations du système productif français et des bouleversements qui secouent le continent africain ».

Même si on a vu des opinions ou des dates contraires, des études récentes relèvent que le français, l’enseignement de cette langue progresse en Afrique subsaharienne.

Il nous reste à nous demander, avec Léopold Sédar Senghor, qui est le vrai colonisateur dans ce cas ? Qui a enrichi qui ? Le français s’est imposé dans le paysage varié des langues locales non seulement comme un instrument de communication entre des groupes ayant des langues maternelles différentes, mais aussi comme un liant, en créant le sentiment d’appartenance à une seule communauté et en consolidant l’unité d’une nation multiethnique. Si le français a modelé, éduqué, ciselé, l’empreinte africaine l’a rendu plus riche, plus coloré, plus rythmé.

Bibliographie :

- AKISSI Boutin, Beatrice, GADET, Françoise (2012), « Comment ce que montrent les français d’Afrique s’inscrit/ ne s’inscrit pas dans les dynamiques des français dans une perspective panfrancophone », dans *Le français en Afrique* 27.
- BILOA, Edmond (2017), « La syntaxe du français parlé au Nord Cameroun », Source : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/15/biloa.html> (23.02.2017);
- FALL, Moustapha (2017), « Le français d’Afrique noire : problématique d’un « héritage linguistique », Source : http://xalimasn.com/le-francais-d%E2%80%99afrique-noire-problematique-d%E2%80%99un-%C2%AB-heritage-linguistique-%C2%BB-par-moustapha-fall/#_ftn1 (27.02.2017) ;
- HERVE, Abalain (2007), *Le français et les langues historiques de la France*, Editions Gisserot, Paris. https://www.herodote.net/XIXe_siecle-synthese-44.php (12. 02. 2017).
- MANESSY, Gabriel (1978), « Le français d’Afrique noire, français créole, créole français ? » dans la revue *Langue Française* 37.
- MANESSY, Gabriel (1994), *Le français en Afrique Noire, Mythe, Stratégies, Pratiques*, L’Harmattan, Paris.
- SWIGART, Leigh (1992), “Two codes or one? The insiders’ view and the description of code switching in Dakar”, in *The Journal of Multilingual and Multicultural Development*, nr. 13.
- ZANG, Paul (1998), *Le français en Afrique: norme, tendances, évaluation, dialectisation*, Lincom Europa, Berlin.